



3 questions à **YAN DUYVENDAK**

Le performeur néerlandais orchestre à Montreuil un procès interactif de "Hamlet", où chaque soir, sur scène, un magistrat invité rend un verdict différent.

Pourquoi mettre en scène la justice comme une pièce de théâtre ?

En 2010, j'ai tenté de monter les procès-verbaux de Guantanamo. Le projet ne fonctionnait pas. Pour amener la fiction dans le lieu de la réalité, j'ai donc choisi Shakespeare, avec *Hamlet*. Nous ne conservons que les trois premiers actes de la pièce : lorsque Hamlet tue le père d'Ophélie, il est arrêté par la police. Nous y avons accolé le dossier d'instruction d'un fait divers réel. Ce n'est plus une cour royale mais une banlieue sinistre qui est la réalité de la justice aujourd'hui.

Que donne ce mélange de civils, de professionnels, d'acteurs chevronnés ?

On ne pensait pas que cela allait intéresser les gens. Or il se produit un mélange très fort entre le monde de la justice et celui de l'art, entre la vie réelle et le théâtre, ces deux mondes ayant à voir avec la rhétorique et donc avec le sens. Le dispositif montre comment l'on vit ensemble, comment l'on juge ses semblables.

Une pièce qui évolue quotidiennement prend-elle le risque de s'exposer parfois au flop ?

Il faut accepter que le président de la cour mène le bal et que les acteurs improvisent tous les soirs. Cette contrainte aléatoire m'amuse beaucoup : trente-quatre procès ont déjà eu lieu, tous différents. Un jour, la présidente du tribunal était même ivre, et la pièce a un peu traîné en longueur. Pour l'instant, le verdict des spectateurs est équilibré, il oscille entre acquittement et condamnation. *Propos recueillis par Clémentine Gallot*

PIÈCE CONTINUE (HAMLET), NOUVEAU THÉÂTRE DE MONTREUIL, 10, PLACE JEAN JAURÈS, MONTREUIL (SEINE-SAINT-DENIS) TÉL. 01 48 70 48 90. LUN. VEN. ET SAM. A 20 H 30, MAR. ET JEU. A 19 H 30, DIM. A 17 HEURES DE 10 A 22 € JUSQU'AU 19 OCTOBRE WWW.NOUVEAU-THÉÂTRE-MONTREUIL.COM